De l'utilité et de la faisabilité d'un atlas de la mondialisation universitaire

David Bel
Université normale de Chine du Sud

Remarque préliminaire : s'ils n'ont pas directement participé à la rédaction de cet article, feu Mario Laforest, Gilles Breton, Magali Robert et Stéphane Grivelet ont largement contribué, à un titre ou à un autre, à faire émerger nombre des idées qui y sont présentées. Qu'ils en soient ici remerciés.

1 Introduction

Si l'internationalisation de l'enseignement supérieur est un phénomène ancien, qu'il serait aisé de faire remonter au Moyen-âge (Verger, 2013), ce à quoi on assiste depuis au moins deux décennies, c'est à la massification de ce phénomène. Symboliques de ce mouvement sont la mobilité étudiante devenue massive de même que la création dans la plupart des universités dans le monde, depuis au moins une vingtaine d'années, d'un « bureau international » (nom variable), voire d'un poste de vice-recteur (ou de vice-président) « à l'international ». On pourrait aisément ajouter, plus récemment, des éléments relevant d'une globalisation de l'enseignement supérieur : double-diplômes, programmes conjoints, etc. (voir l'entrevue de Gilles Breton en début d'ouvrage pour des précisions et une distinction entre ces différentes notions : internationalisation / mondialisation / globalisation de l'enseignement supérieur). Pourtant, si une université veut s'internationaliser, ou revoir sa politique d'internationalisation, les outils à sa disposition ne sont guère nombreux. Il existe bien quelques centres de recherche dans le monde qui ont pris comme objet d'étude l'internationalisation de l'enseignement supérieur – on peut citer le CIHE [1], localisé à Boston, marqué par des personnalités comme Philip G. Altbach, son fondateur, ou Hans de Wit, l'actuel directeur ou encore

1. *Center for International Higher Education*, *Boston College* (www.bc.edu/cihe).

celui de Shanghai [2], à l'origine du classement du même nom – mais, ils sont très peu nombreux. Si ces centres, et les chercheurs qui les animent, commencent à produire un corpus théorique non négligeable, ce dernier est encore peu diffusé auprès des acteurs de terrain, malgré l'existence de bulletins réguliers [3] ; de plus, ces écrits théoriques n'ont pas toujours de visées praxéologiques et ne sont pas toujours d'une utilité immédiate pour les établissements d'enseignement supérieur. Ces dernières ont donc, le plus souvent, recours aux classements internationaux, parfois sous la pression de leur gouvernement qui s'y réfère également. Or, les limites, notamment méthodologiques et théoriques, des classements sont nombreuses et connues (voir par exemple Éloire, 2010, Billaut *et al.* 2010). Leurs forces également, se réduisant, selon moi, à deux avantages : celui d'exister et celui de permettre des comparaisons simples et rapides.

Pourtant, il faut bien constater que la mondialisation de l'enseignement supérieur est un phénomène complexe qui connaît depuis plusieurs années une dynamique que les classements ne traduisent pas : au final, ils ne permettent pas de comparer grand-chose. Force est également de constater que parmi les 20 000 universités qui existeraient dans le monde de nos jours, probablement 17 ou 18 000 n'y prêtent aucune attention ou très peu (voir Garro dans le présent ouvrage). Ainsi, que ce soit ces dernières ou, au contraire, des universités et établissements de l'enseignement supérieur qui connaissent une internationalisation d'une ampleur inédite, tous font face à un manque d'outils pour se situer. À cet égard, une absence est particulièrement à signaler : un outil traduisant *dans l'espace* ce qui est à l'œuvre actuellement, mais aussi depuis quelques années, dans l'enseignement supérieur en matière d'internationalisation.

L'objet du présent article [4] est ainsi de discuter de l'utilité et de la faisabilité d'un atlas de la mondialisation de l'enseignement supérieur. Il est divisé en trois parties. La première partie a pour but de comprendre comment un tel atlas pourrait se situer dans la production actuelle dans ce domaine. Dans la deuxième partie, les défis qui seraient à relever sont présentés. Enfin, la troisième partie est un exercice d'anticipation, voire d'imagination : quelle(s) forme(s) pourrai(en)t prendre cet atlas ?

2 « Ne pas confondre la carte et le territoire »

Si les atlas généralistes et descriptifs (ndlr : *L'Atlas de la France*, *L'Atlas de l'Amérique du nord*...) existent encore, ils cèdent de plus en plus la place à une production éditoriale dynamique [5] : celle d'atlas thématisés et problématisés, essentiellement centrés sur un phénomène social, actuel ou passé, que les auteurs souhaitent présenter dans toute sa complexité, en profitant de la richesse de l'outil carte (souvent en articulation avec d'autres outils comme des graphiques et des tableaux). On peut, à titre

2. Centre de recherche sur les universités de classe mondiale, Institut de l'enseignement supérieur, Université Jiaotong.

3. Le CIHE propose par exemple un bulletin régulier de type *Newsletters*, que l'on peut recevoir par une inscription simple et gratuite (il faut juste communiquer son adresse courriel).

4. Cet article a été rédigé, entre autre, dans le cadre d'un projet de recherche soutenu par la province du Guangdong : le « Projet de la Réforme éducative/pédagogique du Guangdong » (本文是"省2015年度高等教育教改革目：基于神言的法化"的段性成果。目批准文：教高函[2015]173").

5. Ceci est particulièrement vrai en France où il existe un public friand d'atlas. Il faudrait pouvoir vérifier ce qu'il en est dans d'autres pays.

d'exemples, citer l'*Atlas des migrations* (2016), l'*Atlas des frontières* (2016), l'*Atlas des premières colonisations* (2013), l'*Atlas des fractures scolaires en France* (2010).

2.1 Une production éditoriale dynamique

Cette « nouvelle [6] » génération d'atlas est surtout centrée sur des phénomènes sociaux qui vont d'autant plus intéresser qu'ils sont émergents et/ou mal connus et/ou encore mal cernés : il peut s'agir d'un problème de société, d'un enjeu social, d'un enjeu géopolitique [7]… ; leurs auteurs en proposent quasi systématiquement une vision problématisée, ce qui peut parfois apparaître dès le titre (voire le sous-titre) et, dans tous les cas, toujours dès l'introduction et dans le choix des cartes présentées. Ces auteurs s'inscrivent dans un triple parti-pris :

— par le choix même de (re)présenter tel ou tel phénomène social et, ce faisant, de contribuer au débat public, voire même le nourrir,
— par la volonté d'illustrer ce phénomène dans toute sa complexité en choisissant comme outil l'atlas,
— en problématisant la présentation du phénomène en question.

Ce triple positionnement ressort par un choix de titre et/ou de sous-titre rarement anodin. Ainsi l'*Atlas des fractures scolaires en France* (2010), à dessein, ne s'appelle pas *Atlas des inégalités scolaires en France*, l'usage du terme « fracture » nous indiquant que les auteurs [8] ne se cachent pas derrière une prétendue description objective de la réalité mais proposent un positionnement que viennent confirmer à la fois le sous-titre – *Une école à plusieurs vitesses* – et l'ouvrage dans son ensemble. Dans ce cas, l'outil carte est d'une efficacité redoutable car il permet de mettre en évidence des *fractures* considérables et, ce faisant, sérieusement mettre à l'épreuve le mythe républicain français de l'égalité :

> Cet atlas présente une géographie de l'école, de la maternelle à l'entrée (ou non) dans les études supérieures, qui pointe de nombreuses inégalités à différentes échelles (européenne, régionale, académique, départementale, communale, locale) [… qui démontre que] les disparités sociales et territoriales ne s'atténuent pas et ont même tendance à se renforcer. […] l'ensemble du système scolaire est ainsi passé au crible, à la lumière de statistiques officielles, révélant le portrait d'une école à plusieurs vitesses qui s'éloigne peu à peu de sa mission de service public (4e de couverture).

On retrouve ce triple parti-pris dans les deux exemples suivants :

— *Atlas des migrations : un équilibre mondial à inventer* (2016). À l'heure de l'érection croissante de murs à travers le monde et de la fermeture de nom-

6. Peut-être faudrait-il un peu nuancer l'aspect de nouveauté. Ces atlas sont apparus sur le marché il y a plus d'une décennie, si ce n'est deux.

7. L'*Atlas mondial de l'eau* (2017) par exemple.

8. J'ai eu la chance de pouvoir m'entretenir avec les auteurs de cet atlas qui m'ont indiqué que le titre avait, en fait, plutôt été imposé par l'éditeur, même s'ils ne le renient pas. Le titre qu'ils avaient proposé était : « *De la carte scolaire à la scolarisation à la carte* ».

breuses frontières[9], proposer un atlas des migrations est en soi un positionnement, invitant à dépasser les fantasmes et les peurs et à regarder la réalité en face dans toute sa complexité. L'auteure propose aussi une manière d'appréhender cette problématique : « *Catherine Withol de Wenden souligne la nécessité de regarder les migrations à l'échelle planétaire et esquisse l'idée d'un nouvel équilibre mondial à inventer* » (4e de couverture). On a donc bien affaire à un ouvrage qui n'est pas uniquement descriptif, contrairement à ce que la lecture du seul titre pourrait laisser entendre.

— Dans l'*Atlas des premières colonisations* (2013), c'est évidemment l'usage du pluriel qui attire l'attention : on a clairement affaire à un positionnement d'historiens qui posent comme préalable que la colonisation ne doit pas être appréhendée comme un tout.

Ce positionnement se retrouve également dans les atlas de portée plus générale, centrés sur un seul pays ; c'est alors le sous-titre qui dirige vers une telle lecture, comme on peut le voir avec l'atlas sur le Brésil – *Atlas du Brésil : promesses et défis d'une puissance émergente* (2013) – ou celui sur les États-Unis – *Atlas des États-Unis : un colosse aux pieds d'argile* (2016).

Les auteurs de ces atlas revendiquent l'idée que la réalité est plus complexe qu'il n'y parait, et sont généralement à l'aise avec le fait que la représentation faite d'une certaine réalité fasse débat. Dans les exemples cités, l'*Atlas des frontières* est même celui qui porte à son comble la démarche de distanciation et de réflexivité puisque l'objet de l'atlas est ce qui fait l'essence même de tout atlas, à savoir la limite entre deux territoires, la frontière. Réaliser un atlas des frontières revient donc à questionner la notion même de frontière et non pas la considérer comme acquise.

Les cartes : des visions du monde

Les cartes sont des outils qui permettent une certaine lecture des phénomènes sociaux. Mais, comme les chiffres ne parlent jamais d'eux-mêmes, il en va ainsi des cartes : elles ne parlent jamais d'elles-mêmes, on les « fait parler », par le choix de ce qui est mis de l'avant et de la manière dont cela est mis de l'avant. Cette conviction est le cheval de bataille de nombreux géographes comme Michel Foucher, qui, en 2010, publia un ouvrage au titre hautement significatif – *La bataille des cartes. Analyse critique des visions du monde* – dont Beauguitte rendit compte en ces termes :

> A l'heure où la carte est devenue l'un des moyens de communication les plus utilisés, il est [...] plus que jamais nécessaire de réfléchir à cet outil de représentation qui, comme toute production graphique, suppose des choix, des partis-pris et des omissions. Le risque lié à l'activité entrepreneuriale est devenu un marché financier colossal où la carte est régulièrement utilisée comme produit d'appel. Aux acteurs de savoir décoder les messages, et de ne pas confondre la carte et le territoire. (Beauguitte, 2011, p. 78).

9. Voir article dans le journal *Le Monde* du 2 février 2018 : Remy Ourdan, *Les murs dans le monde, en réponse aux nouvelles peurs.*

Ces « *choix*, [ces] *partis-pris*, [ces] *omissions* » sont largement présents dans cette production éditoriale d'atlas dont les auteurs revendiquent implicitement l'idée qu'une carte n'est qu'une représentation du réel donc le résultat d'un parti-pris, comme l'est, du reste, tout graphique (et, pourrait-on dire, tout positionnement épistémologique). Ils ne s'effacent ainsi pas derrière l'outil carte ou derrière une série de cartes qui s'imposeraient d'elles-mêmes. Significativement, la partie texte de ces atlas est bien plus importante que dans les atlas « traditionnels », pouvant aller jusqu'à occuper une page sur deux de l'ouvrage. De plus, d'autres outils que des cartes – des graphiques, des tableaux, des diagrammes… – apportent des compléments d'information. Parfois, ces derniers occupent même une place aussi importante que les cartes ; l'ouvrage peut alors s'intituler « Atlas et infographie ». Sans surprise, les types de cartes proposées sont également très variés.

Les auteurs : des chercheurs en position haute

De ce bref aperçu de la production éditoriale d'atlas contemporains, on peut tirer deux observations. La première est une tendance à centrer de plus à plus ce type d'ouvrage sur des phénomènes sociaux et sociétaux, notamment émergents. La deuxième est que leurs auteurs ne s'effacent pas devant la réalité qu'ils présentent ; ils sont des chercheurs en position haute qui ne décrivent pas une réalité qui « tomberait du ciel » et s'imposerait à eux mais qui suivent un processus de description lui-même problématisé. Il ne s'agit donc plus de « simplement » [10] représenter le monde, à des fins documentaires, mais de le faire comprendre à travers l'outil carte : il s'agit de « comprendre le monde en 200 cartes » ou de « comprendre le monde autrement » pour reprendre les slogans publicitaires des éditions Autrement, fer de lance en la matière. Ces auteurs veulent présenter une réalité en débat et revendiquent de présenter un phénomène social en prenant comme point de départ la complexité.

Une dernière remarque peut être faite : les auteurs de ces atlas ne sont plus uniquement géographes et/ou cartographes ; ils s'inscrivent souvent pleinement dans la continuité de travaux de recherche effectués, y compris pas d'autres chercheurs issus d'autre champs disciplinaires. Il n'est ainsi pas rare que l'atlas soit le fruit d'un travail interdisciplinaire.

2.2 Une place pour un atlas de la mondialisation de l'enseignement supérieur ?

Eu égard aux caractéristiques présentées *supra*, un atlas de la mondialisation de l'enseignement supérieur pourrait tout à fait avoir sa place dans la production éditoriale actuelle. La mondialisation de l'enseignement supérieur est un phénomène social émergent, complexe, encore mal connu ; de plus, un certain nombre de positionnements, notamment théoriques, sont nécessaires pour le présenter.

Le choix des cartes et des autres outils permettrait de mettre en évidence ce qui fait sens actuellement dans la mondialisation de l'enseignement supérieur, et ce qui fait débat notamment ce qui tire cette mondialisation. Pour guider le lecteur, une des

10. Je mets ce terme entre guillemets pour en atténuer la portée car ce serait faire fi d'un travail multi séculaire qui a occupé les explorateurs et géographes pour cartographier le monde, ce qui fut tout sauf une entreprise simple.

manières de procéder pourrait être de suivre un modèle théorique, par exemple celui de Breton, en le présentant comme une grille de lecture possible de ce phénomène (qui pourrait ainsi se voir exemplifier par quatre séries de cartes représentant chacune une logique d'action : « coopération », « internationalisation », « coopétition », « commercialisation »). Par un choix de cartes pertinent, d'autres logiques pourraient être également mises de l'avant. Un tel projet serait jalonné tout au long de sa conception de choix à faire dans une position haute du chercheur qui propose une interprétation de son objet d'étude. Il n'est, du reste, probablement pas nécessaire de ne proposer qu'une vision ; au contraire, à la richesse des interprétations pourraient correspondre à différents niveaux de lecture.

Plus qu'un atlas, une certaine vision de la mondialisation de l'enseignement supérieur

Au-delà de ces différents choix et positionnements, produire un tel atlas serait déjà, en soi, un parti-pris. Il ne s'agirait effectivement pas de s'intéresser seulement à la mondialisation de l'enseignement supérieur d'un point de vue spatial. L'existence même de cet atlas reviendrait à considérer que l'on assiste actuellement à l'émergence d'un espace mondialisé de l'enseignement supérieur au sein duquel les universités et les établissements d'enseignement supérieur jouent un rôle majeur. Il s'agirait donc de montrer en quoi ces universités et ces établissements façonnent l'espace mondialisé, ce qui implique de clairement sortir d'une vision de la mondialisation universitaire qui se limiterait aux flux et parmi ces flux, aux seuls flux étudiants [11].

Avant qu'un tel projet devienne réalité et donc d'avoir en main un tel outil et répondre ainsi à la question de savoir où en est de la mondialisation de l'enseignement supérieur aujourd'hui, les défis à relever sont nombreux. C'est ce que nous allons maintenant aborder.

3 Des défis multiformes

Pour arriver à mener à son terme une telle entreprise, l'équipe qui s'en chargerait – car il ne peut s'agir que d'un travail d'équipe – doit avoir conscience qu'elle fera face à de nombreux défis, multiformes : d'ordre théorique et épistémologique, d'ordre méthodologique et éthique, enfin d'ordre financier et humain.

3.1 Des défis théoriques et épistémologiques

Pour bien comprendre ici autant le défi que l'enjeu posés, il faut songer au titre que pourrait porter un tel ouvrage : Atlas *de la mondialisation* ou *de la globalisation* ou de *l'internationalisation universitaire / de l'enseignement supérieur* ? On comprend aisément qu'il ne s'agit pas d'un simple choix esthétique, afin d'éviter toute lourdeur stylistique [12]. Il s'agit, au contraire, à travers les termes retenus de se positionner théoriquement par rapport au phénomène que l'on veut présenter : quels contenus sémantiques donne-t-on à « mondialisation », à « globalisation », ou encore à « inter-

11. On retrouve ce souci ailleurs. À l'AIU par exemple, ils encouragent à pousser la réflexion au-delà des mobilités étudiantes.

12. Il ne s'agirait donc pas d'un choix de pure forme, même si on imagine que l'éditeur aurait son mot à dire pour rendre le titre de l'atlas plus attractif (plus vendeur).

nationalisation » ? On verra dans la troisième partie de cet article qu'on peut aussi parler d'internationalité.

La deuxième partie du titre pourrait être tout aussi problématique. On touche probablement là à un des problèmes majeurs de la réalisation d'un tel atlas : quels types d'établissements seraient concernés ? Seulement les universités ou tous les établissements d'enseignement supérieur (ndlr : postsecondaires) ? Au contraire, faudrait-il ne considérer que certains établissements d'enseignement supérieur et, dans ce cas-ci, lesquels ? Ainsi, que faire, si l'on prend l'exemple de la France, des écoles de commerce ou d'ingénieurs, des « grandes écoles » ? Que faire des établissements supérieurs techniques belges, des CÉGEPS québécois, des *college* américains ? Faut-il considérer tous les établissements supérieurs professionnels, probablement présents dans tous les pays du monde, et qui offrent généralement des formations courtes (deux, trois années au maximum) ? Concernant les universités elles-mêmes, quelle définition faudrait-il retenir ?

Cette réflexion a déjà eu lieu au sein du RIMES, afin d'essayer de déterminer une limite à la réflexion de ce réseau de chercheurs alors naissant. Elle n'a pas été menée à son terme. Voici comment Mario Laforest l'avait résumée, dans un texte non publié :

> Le concept d'université est polymorphe et ne recouvre pas les mêmes réalités d'un pays à l'autre. Pour les fins de nos travaux, il nous faudra donc nous entendre sur une définition afin de circonscrire notre espace de recherche. [...], la définition que nous proposons doit être à la fois univoque et la plus englobante possible car il existe toutes sortes d'établissements universitaires : des universités publiques, des universités privées d'intérêt public, des universités privées, des universités confessionnelles, des universités spécialisées, des grandes écoles décernant des grades universitaires, des universités dites de recherche, des universités technologiques, des universités à vocation régionale, nationale ou internationale, etc. La définition d'université sur laquelle repose actuellement nos discussions est la suivante :
>
> *Établissement d'enseignement supérieur habilité à décerner des grades (bachelor, master, PhD ou l'équivalent) validés au plan national ou international par des organismes dûment reconnus par la communauté scientifique pour ce faire.*
>
> Cette définition [...] demeure en discussion au sein de l'équipe de recherche et pourra évoluer au fur et à mesure que sera mieux défini le cadre conceptuel du projet. Elle présente néanmoins l'avantage de la clarification, en faisant de l'émission de grade le critère déterminant de ce qu'est un établissement un établissement universitaire. Autrement dit, un établissement de recherche qui ne décernerait pas de grades universitaires n'est pas considéré comme un établissement universitaire dans notre projet, bien qu'il puisse être parfois considéré comme un établissement d'enseignement supérieur.

3.2 Quel niveau d'analyse ?

Le niveau le plus aisé et le plus pratique à considérer est probablement le niveau étatique. Effectivement, ce sont les États qui produisent et publient des données, généralement nombreuses et consistantes, relatives à l'internationalisation de l'enseignement supérieur. Ce niveau d'analyse est donc incontournable. Est-ce pour autant le plus pertinent ? Analyser la mondialisation de l'enseignement supérieur revient effectivement à identifier les acteurs majeurs qui pèsent sur ce processus. Aussi se pose la question de la (des) porte(s) d'entrée pertinente(s) : les États, les territoires intermédiaires (les provinces et régions, les villes), les réseaux (associations, organisations internationales…), les universités, les *clusters* de recherche, les équipes de recherche… ? Un peu comme on le ferait avec un microscope, en changeant d'échelle, on se rend assez vite compte qu'on ne perçoit pas du tout la même chose.

Enfin, d'un point de vue épistémologique, il est d'une impérieuse nécessité de mettre l'interdisciplinarité au cœur d'un tel projet. Afin de rendre compte au mieux de la réalité de l'espace universitaire mondial et de proposer une connaissance des processus, des dynamiques, des acteurs qu'on y retrouve, il est indispensable de puiser dans une boîte à outils conceptuelle multidisciplinaire dont on imagine aisément qu'elle serait *a minima* géographique, historique, économique, politique et sociologique.

3.3 Des défis méthodologiques et éthiques

Réaliser un atlas de la mondialisation universitaire représente un défi méthodologique de taille puisqu'il faut disposer de données variées, nombreuses et pas toujours existantes ou accessibles. Ainsi, une question se pose : faut-il collecter les données nécessaires et pertinentes pour chacun des indicateurs retenus ou agréger des données existantes ?

Collecter des données nouvelles, quel que soit le nombre d'indicateurs retenus, est une entreprise périlleuse. Par exemple, imaginons que l'équipe, après avoir élaboré un questionnaire couvrant chacun des indicateurs retenus, l'achemine non pas à tous les établissements d'une région mais à un échantillon représentatif. Les universités contactées auront-elles vraiment le temps et les ressources nécessaires pour y répondre ? On peut en douter. Le taux de réponses risque ainsi d'être très insatisfaisant. La priorité devrait donc plutôt être d'agréger des données existantes, en gardant en tête un autre problème qui est autant méthodologique qu'éthique : que faire quand on ne sait pas ? Effectivement, beaucoup de données n'existent en fait tout simplement pas ou sont peu accessibles. Toute personne ayant travaillé dans ou avec des universités, notamment les bureaux internationaux, sait bien que ce ne sont pas des institutions très efficaces pour documenter leur activité par manque de temps et de moyens. Que l'on pense à la liste des accords de coopération mais aussi à la signification d'une telle liste, si tant est qu'elle soit juste :

— tous ces accords sont-ils encore actifs ?
— s'agit-il d'accords de coopération ou de simples lettres d'entente ?

Ainsi, quelle position adopter face à des informations parcellaires, alors que l'essence même d'un atlas est de proposer une vision globale mais la plus proche de la réalité ?

Un autre obstacle est la validité et la comparabilité des données existantes. Des études, par exemple celle de l'UNESCO sur la mobilité étudiante, portent-elles exactement sur le même objet que des études similaires menées par d'autres organismes (Campus France, British Council...) ? Ces données sont-elles comparables ? Sont-elles valides pour tous les pays concernés ? Ainsi, puiser dans les banques de données existantes ne doit pas autoriser l'équipe impliquée à faire l'économie d'une réflexion méthodologique et éthique sérieuse sur ces données et, si le doute est trop grand, l'indiquer d'une manière ou d'une autre dans l'atlas. Enfin, il y a le défi méthodologique de la gestion, de l'usage et de l'analyse des métadonnées existantes. C'est donc une véritable méthodologie de validation qui doit être développée. Cette rigueur et cette posture critique par rapport aux données disponibles ne feront que renforcer la force, la pertinence et la crédibilité du travail mené.

En complément de cette analyse des banques de données existantes, procéder par coup de sonde pourrait s'avérer pertinent. Il existe deux manières de faire qui ne s'excluent pas. La première consiste à contacter quelques universités représentatives des différents profils existants dans une région et de mener une enquête de terrain afin de récolter des informations. La deuxième consiste à s'appuyer sur des études de cas réalisées dans différents cadres (monographies régionales, thèses...).

3.4 Des défis financiers et humains

Réaliser un tel atlas n'est certainement pas une aventure individuelle. C'est un travail d'équipe(s) avec des coûts importants. Ces coûts sont liés au nombre de personnes impliquées (de nombreux assistants de recherche), aux déplacements, à l'intendance... Il existe aussi des coûts liés à l'accès à l'information. Pouvoir utiliser les données d'organismes comme *Thomson-Reuters*, *Elsewire*, *Web of science*... nécessite de les payer. Une telle entreprise nécessite également l'implication de différentes institutions, qui ont les « reins solides », car il s'agit d'une entreprise d'envergure.

3.5 Une étude de faisabilité

Malgré les défis nombreux, un tel projet semble réalisable, comme l'a montré une étude de faisabilité menée en 2014-2015 [13] par une petite équipe issue du RIMES, avec le soutien de l'AUF, notamment du Pôle « francophonie universitaire » alors dirigé par Stéphane Grivelet. Elle a clairement montré qu'un tel outil correspondait à un réel besoin.

Des rencontres ont eu lieu. Elles peuvent être regroupées en trois catégories :

— les organisations internationales : certaines œuvrent dans le domaine de l'éducation et/ou des échanges universitaires comme l'Institut de la statistique de l'UNESCO, l'Association internationale des universités (AIU sous l'égide de l'UNESCO) ; d'autres sont des organisations de la Francophonie : l'Agence universitaire de la francophonie [14], l'Organisation internationale de la Fran-

13. Étude dirigée par David Bel, en collaboration avec Mario Laforest et Gilles Breton, ainsi que Magali Robert comme stagiaire (ENAP), soutenue financièrement par l'AUF et l'Université de Sherbrooke.

14. À l'époque, le Bureau Asie-Pacifique puis le Pôle « Francophonie universitaire et langue française ».

cophonie [15], l'Institut international pour la francophonie (2IF, hébergé par l'Université Lyon 3), l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF, hébergé par l'Université Laval)...
— les organismes officiels nationaux : Campus France, OST
— les chercheurs / groupes de recherche : par exemple Rémi Rouault, l'un des auteurs de l'*Atlas des fractures scolaires en France* (2010).

L'objectif était double. Il s'agissait d'abord d'avoir une idée du type de travaux existants sur cette question. Il s'agissait ensuite de mesurer si ce projet résistait à l'analyse des acteurs et des institutions actifs dans le domaine. Cette étude a clairement établi l'intérêt pour un tel atlas mais aussi sa faisabilité, à la condition de ne pas ignorer les défis indiqués *supra*.

Quelques réflexions ont été menées, sur différents points. Faudrait-il, par exemple, produire une seule fois un ouvrage unique – l'atlas en question – ou le doubler d'un format informatique avec mises à jour à régulières ? Cette deuxième option amènerait le projet à un autre niveau, probablement en lien avec un centre de recherche ou un observatoire à même de faire ce suivi. Dans ce cas, l'atlas pourrait clairement devenir, dans sa version en ligne, un outil de pilotage stratégique pour les universités.

Une autre réflexion a été menée par rapport à la langue. Faudrait-il commencer par une ère linguistique en particulier, par exemple le français ? L'ouvrage deviendrait alors « Atlas de la mondialisation de l'enseignement supérieur. L'espace francophone ».

4 Anticipation

La dernière partie de cet article rend compte d'un travail d'anticipation (et d'imagination) : quels types de cartes pourraient figurer dans un tel atlas ? C'est l'exercice auquel je me suis livré, dans le but de prendre conscience, de manière la plus concrète possible, de la richesse potentielle d'un tel outil.

Brandenburg et Federkell ont proposé en 2007 de faire la différence entre la situation actuelle d'une université (à travers les « objets d'internationalité ») et la situation désirée, donc de distinguer produit et processus. Si l'on souhaitait reprendre cette distinction, deux types de cartes pourraient être présents dans cet atlas : des « cartes statiques » présentant un état des lieux et des « cartes dynamiques » présentant des processus en cours et les évolutions (passées et actuelles). Il va sans dire que dresser une liste des objets d'internationalité et d'internationalisation les plus pertinents serait un défi considérable, qui renvoie aux questions de positionnement évoquées dans la deuxième partie. Essayons tout de même d'imaginer quelques cartes qui pourraient illustrer ces objets.

4.1 Des cartes « statiques » : l'internationalité des universités

Une première série de cartes présenterait un état des lieux actuel, en quelque sorte pour mesurer les forces en présence :

— quels sont les espaces dominants ?

15. L'Observatoire de la langue française.

— quel est leur poids relatif les uns par rapport aux autres ?
— quelles sont les forces et les faiblesses de chaque espace ?

Cela impliquerait de décider sur quelle unité de base géographique (continentale, régionale, nationale, linguistique...) se ferait cette première entreprise cartographique. Néanmoins, proposer une cartographie des différents espaces universitaires permettrait de visualiser la répartition des universités, des étudiants, des activités de formation (premiers, deuxièmes et troisièmes cycles), de la recherche à travers le monde, dans une perspective synchronique.

Cette première série de cartes permettrait également de visualiser le degré d'internationalité de ces différents espaces.

4.2 Des cartes « dynamiques » : l'internationalisation des universités

Le point fort de cet atlas devrait être la mise en valeur des dynamiques actuellement à l'œuvre dans la mondialisation de l'enseignement supérieur, ce que devraient permettre les cartes dynamiques. Les dynamiques ne se résumant pas qu'à des flux, ces cartes ne représenteraient donc pas que des flèches plus ou moins grosses les matérialisant. Autrement dit, si la mobilité académique devrait occuper une place importante du fait de son importance (la mobilité étudiante de courte ou longue durée, diplômante ou non, individuelle et non structurée ou structurée et institutionnelle... ; la mobilité professorale : recrutement, mobilité pédagogique, mobilité de recherche ; la mobilité administrative : formation, stages, etc.), d'autres marqueurs de la mondialisation de l'enseignement supérieur devront être présents. On pense :

— aux accords de coopération interuniversitaires.
— aux programmes académiques communs : co-diplômes, doubles diplômes, cotutelles de thèses.
— à la participation à des projets de développement international (coopération pour le développement ; transfert d'expertises ; etc.).
— à la délocalisation de campus et/ou de programmes.
— à l'hébergement d'associations, d'organismes internationaux.
— au fait d'être membre d'associations, de réseaux, de regroupements internationaux.
— à la tenue d'événements internationaux.
— ...

4.3 Des cartes historiques ?

À l'intersection des cartes statiques et des cartes dynamiques se situeraient les cartes historiques. Proposant une vision diachronique des phénomènes à l'étude, ces cartes permettraient de mettre de l'avant les évolutions constatées ces dernières décennies. On pourrait imaginer des cartes faisant un état des lieux pour certains indicateurs tous les dix ans. Elle permettrait probablement de mieux mettre en valeur la massification de l'internationalisation de l'enseignement supérieur.

4.4 Quelles thématiques pour les cartes de l'atlas ?

Ce qui a été particulièrement marquant lors des réflexions menées en lien avec l'étude de faisabilité évoquée *supra* est le nombre et la variété des thèmes qui pourraient être abordés à travers l'outil-carte. Il est impossible d'en faire pour l'instant l'inventaire. Je cherche donc juste à rendre compte, par les quelques exemples ci-dessous, de la richesse de la discussion. Si l'on considère l'importance de la mobilité étudiante de nos jours, des cartes portant sur des nationalités particulières permettraient d'illustrer de manière percutante ce phénomène. On pense par exemple à une carte sur les destinations d'études des étudiants chinois. D'autres cartes pourraient présenter les hubs régionaux, par exemple les nouveaux hubs francophones, les *hubs* de 1er cycle... Des cartes pourraient mettre en évidence l'influence, dans certains champs disciplinaires, de certaines régions du monde : par exemple des cartes montrant l'influence des mathématiciens français ou des économistes américains, d'autres situant les lauréats des différents prix Nobel, des médailles *field*... Concernant la gouvernance, une carte de la corruption dans les universités (par exemple en collaboration avec *Transparency international* qui a produit un rapport sur cette question) aurait tout à fait sa place dans un tel atlas, pour ce qui est des références, une carte présentant les abonnements aux bouquets de revues, etc.

Certaines cartes pourraient être centrées sur quelques universités caractéristiques d'une région du monde et dont on dresserait le portrait des partenaires principaux, ce qui donnerait des cartes de partenariats réalisées sur et avec ces universités. On pourrait ainsi imaginer des cartes centrées sur une université libanaise, une ou deux université(s) chinoise(s), une ou deux université(s) américaine(s), une université brésilienne, deux universités africaines, une ou deux université(s) européenne(s)...

4.5 Déstabiliser le lecteur pour mieux lui faire prendre conscience de réalités complexes

L'outil cartographique peut également être un formidable outil de renversement des idées reçues. Utilisé à bon escient, il peut permettre de prendre le contre-pied de visions dominantes ou encore de décentrer le point de vue. Ainsi, une manière de dépasser une vision Nord-Sud, encore très présente dans les représentations de la mondialisation universitaire, pourrait être de proposer des cartes centrées sur quelques régions du monde, actives en la matière. On peut ainsi aisément imaginer des titres du type « La mondialisation universitaire vue de Chine, du Brésil, d'Australie, du Ghana, du Liban... ». L'outil cartographique permettrait ainsi de matérialiser d'autres réalités en ne proposant pas les visions et les cartes habituelles, souvent centrées sur l'Europe ou l'Amérique du Nord.

Par ce biais, il serait possible d'illustrer quelques situations marquantes, par exemple, dans le domaine des mobilités, les étudiants africains de plus en plus nombreux à faire des études en Chine ou, pour ce qui concerne les hubs régionaux, le rôle de pays comme le Ghana, pays anglophone qui se développe vite et qui devient un pôle universitaire attractif (par rapport aux pays francophones qui l'entourent).

Je viens de me livrer à un travail d'imagination très incomplet. Il s'agit au final surtout d'un tableau impressionniste ; mais en procédant ainsi par petites touches, on

se rend compte de tout ce qui pourrait être fait (et montrer !) avec des cartes et des graphiques dans ce domaine.

5 Conclusion : combler un vide et répondre à un besoin

À l'heure de la multiplication dans les librairies d'atlas en tout genre, particulièrement des atlas sur/de la mondialisation, une absence est à signaler : aucun ne porte spécifiquement sur l'enseignement supérieur ou/et sur la mondialisation dans ce domaine. Il existe donc bel et bien un vide éditorial à combler.

Un tel atlas : un contre-classement ?

Des observations empiriques et de nombreux échanges que nous avons eus dans le cadre du RIMES nous ont permis de constater que beaucoup d'universités, lorsqu'elles veulent mettre en place une ou ajuster leur politique d'internationalisation se trouvent démunies, d'une part, parce que la réflexion théorique en la matière est encore insuffisante, éparpillée et qu'elle peine à essaimer ; d'autre part, parce que les outils à disposition sont peu nombreux, notamment si une université veut se situer par rapport aux autres établissements ou par rapport au contexte dans lequel elle évolue ou par rapport à d'autres contextes (régional, national, global…). On pourrait presque dire que le seul outil immédiatement mobilisable, et donc la seule référence disponible, ce sont les classements.

Ainsi considéré, un « Atlas et infographie de la mondialisation de l'enseignement supérieur » permettrait de dépasser les classements, voire même d'être un contre-classement. Plutôt que de se situer, de manière assez simpliste, par rapport à d'autres universités sur un seul classement, que ce soit celui de *Shanghai*, du *Times* ou un autre, une université pourrait se situer par rapport à des tendances, des mouvements, en prenant le point de comparaison qui fait sens pour elle (par exemple, se comparer avec des universités de même taille). Posée de manière plus prosaïque, la réflexion pourrait davantage prendre cette forme : qu'est-ce qui se fait à l'international ? Qu'est-ce que mon établissement fait à l'international et où il se situe ? Est-ce vraiment ce que je veux faire ? …

Un tel outil permettrait aux universités de déployer plus largement leur réflexion stratégique, non pas en se situant uniquement par rapport aux autres établissements, mais également par rapport aux dynamiques actuelles de la mondialisation de l'enseignement supérieur qui auront été mises en valeur dans cet atlas. Ce dernier pourrait ainsi tout à fait trouver sa place au côté et en complément d'une production scientifique plus classique d'articles de recherche théorique et empirique. En ce sens, il pourrait donc aussi être un outil de travail bien utile pour les chercheurs du domaine.

6 Références bibliographiques

BEAUGUITTE, Laurent (2011). « FOUCHER, Michel, ORCIE, Pascal (2010). *La bataille des cartes : analyse critique des visions du monde.* » *Sécurité et stratégie*, 2011/1 (5), 79-80.

BRANDENBURG, Uwe, FEDERKELL, G. (2007). « How to measure internationality and internationalization of higher education institutions ! Indicators and key figures ». *Centre for Higher Education Development, working paper* N. 92, July 2007.

BILLAUT, Jean-Charles, BOUYSSOU, Denis, VINCKE, Philippe. « Faut-il croire le classement de Shanghai ? Une approche fondée sur l'aide multicritère à la décision ». *Revue de la régulation Capitalisme, institutions, pouvoirs* 8 (2e semestre). Automne 2010 : Varia

BLANCHON, David Blanchon (2017). Atlas mondial de l'eau : défendre et partager notre bien commun. Paris, France : Autrement.

CARO, Patrice, ROUAULT, Rémi (dir.) (2010). *Atlas des fractures scolaires en France. Une école à plusieurs vitesses*. Paris, France : Autrement.

DABÈNE, Olivier, LOUAULT, Frédéric (2013). Atlas du Brésil : promesses et défis d'une puissance émergente. Paris, France : Autrement.

DORIGNY, Marcel (2013). *Atlas des premières colonisations XVe-début XIXe siècle : des conquistadores aux libérateurs*. Paris, France : Autrement.

ÉLOIRE, Fabien. « Le classement de Shanghai. Histoire, analyse et critique », *L'Homme et la société* 2010/4 (n° 178), 17-38.

FOUCHER, Michel, ORCIE, Pascal (2010). *La bataille des cartes : analyse critique des visions du monde*. Paris : François Bourin éditeur.

MONTÈS, Christian, NÉDÉLEC, Pascale (2016). Atlas des États-Unis : un colosse aux pieds d'argile Paris, France : Autrement.

URDAN, Rémy. « *Les murs dans le monde, en réponse aux nouvelles peurs* ». Journal *Le Monde* du 2 février 2018.

TERTRAIS, Bruno, PAPIN, Delphine. *L'Atlas des frontières : murs, conflits, migrations*. Paris : Les arènes.

VERGER, Jacques (2013). *Les universités au Moyen-âge*. Paris, France : Presses Universitaires de France.

WIHTOL DE WENDEN, Catherine (dir.) (2016, 4e édition). *Atlas des migrations*. Paris, France : Autrement.